

Environnement et crise du tourisme en Martinique : vers une perspective autopoïétique

Olivier Soubeyran

Volume 35, Number 95, 1991

Partenariat et territoire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022183ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022183ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Soubeyran, O. (1991). Environnement et crise du tourisme en Martinique : vers une perspective autopoïétique. *Cahiers de géographie du Québec*, 35(95), 369–383. <https://doi.org/10.7202/022183ar>

Article abstract

The Martinique case permits an association between tourism and environmental management. The linkage analysis between these two aspects are founded on the four following interfaced topics: 1) the lack of participation the local communities have in planning; 2) the links between tourism, environment and identity; 3) the lack of cohesion between conceptions and practices in planning and tourist development matters; and 4) the relations between the environment and the tourism crisis. The analysis is based upon a renewed systemic perspective, « autopoïétique » (self-sufficient). This perspective addresses the problem at the level of the capacities the communities and the tourist infrastructure have in producing an autonomous System. It becomes then necessary to redefine relationships between tourist infrastructure and the local communities.

Environnement et crise du tourisme en Martinique: vers une perspective autopoïétique¹

Olivier Soubeyran
URA 911 — CNRS,
Université de Pau et des Pays de l'Adour,
64000 Pau, France

Résumé

Le cas de la Martinique permet d'associer tourisme et gestion environnementale. L'analyse des liens entre ces deux aspects porte sur quatre «zones de contact»: 1) l'ignorance dont le milieu local est objet lorsqu'on conçoit l'aménagement touristique; 2) les liens entre le tourisme, l'environnement et l'identité; 3) le choc entre les conceptions et les pratiques en matière d'aménagement et de développement touristique; et 4) les rapports entre l'environnement et la crise du tourisme. L'analyse est faite à partir d'une perspective systémique renouvelée, «autopoïétique», ce qui focalise l'analyse au niveau de l'autonomie des processus de reproduction du milieu dans lequel s'insèrent les implantations touristiques. Ceci exige une redéfinition des rapports entre les implantations touristiques et les milieux locaux.

Mots-clés: Martinique, tourisme, environnement, milieu local, autopoïétique.

Abstract

Environment and the Tourism Crisis in Martinique: Towards a Self-Sufficient Perspective

The Martinique case permits an association between tourism and environmental management. The linkage analysis between these two aspects are founded on the four following interfaced topics: 1) the lack of participation the local communities have in planning; 2) the links between tourism, environment and identity; 3) the lack of cohesion between conceptions and practices in planning and tourist development matters; and 4) the relations between the environment and the tourism crisis. The analysis is based upon a renewed systemic perspective, «autopoïétique» (self-sufficient). This perspective addresses the problem at the level of the capacities the communities and the tourist infrastructure have in producing an autonomous system. It becomes then necessary to redefine relationships between tourist infrastructure and the local communities.

Key words: Martinique, Tourism, Environment, Local Communities, *autopoïétique*.

Tourisme et gestion de l'environnement sont deux préoccupations qu'associent fréquemment non seulement les discours (aussi bien politique qu'universitaire), mais aussi, jusqu'à un certain point, les pratiques aménagistes. Cependant, en Martinique, une telle association peut sembler paradoxale. D'un côté la gestion environnementale signifie avant tout «ménagement du territoire» (selon la belle expression de Marié, 1989). On conçoit alors que l'action se porte sur un milieu vivant. Aménager, cela doit se faire sans rompre les différentes boucles de reproduction (écologiques, mais aussi sociales, culturelles) puisque c'est à partir d'elles que le projet d'aménagement d'origine externe doit faire sens pour «le local». De l'autre côté, tourisme en Martinique signifie avant tout tourisme international. Qu'il suffise de rappeler que ce dernier est fondamentalement conçu de, par et pour l'extérieur, pour comprendre que le respect de l'environnement, au sens ci-dessus mentionné, ne compte pas vraiment comme une priorité. L'exploitation d'un «gisement touristique» s'apparente à celle d'un gisement minier: un substrat inerte que l'on pompe jusqu'à épuisement et l'on s'en va ailleurs!

Ceci étant dit, il ne faut pas réduire l'opposition gestion environnementale/tourisme international à l'antagonisme classique (et stérilisant) conservation/développement. Non, il s'agit en fait d'une opposition beaucoup plus fondamentale, je serais tenté de dire archétypale entre deux conceptions de l'aménagement. Deux pôles incompatibles qui marquent toute l'évolution de la pensée aménagiste de ces 30 dernières années. Et c'est là où le cas de la Martinique nous paraît intéressant, dans la mesure où il provoque dans sa réalité complexe la co-présence, l'interaction de deux modèles en action qui pourtant logiquement sont exclusifs l'un de l'autre.

C'est cette constatation problématique qui apparaît intéressante et qu'il convient de mieux identifier et analyser. Pour commencer, si les deux modèles en action sont, «malgré la logique», en co-présence, quelles sont leurs zones de contacts? En d'autres termes, comment, où, et pourquoi est-on amené actuellement à parler à la fois d'environnement, de gestion de l'environnement et de tourisme? Est-ce qu'il en résulte une modification dans la perception du phénomène touristique? Réciproquement, dans quelle mesure l'évolution du phénomène touristique «en elle-même» amène à mieux saisir celui-ci à partir d'une perspective de gestion de l'environnement?

Voici donc quelques questions auxquelles nous prétendons apporter des propositions de réponses. Nous allons identifier quatre «zones de contact» entre gestion environnementale et tourisme: 1) l'ignorance du milieu local en aménagement touristique et les conséquences environnementales; 2) l'environnement, le tourisme et la question de l'identité nationale; 3) le choc des politiques et des pratiques planificatrices; et 4) la crise du tourisme: un problème de formulation puis de méthodes.

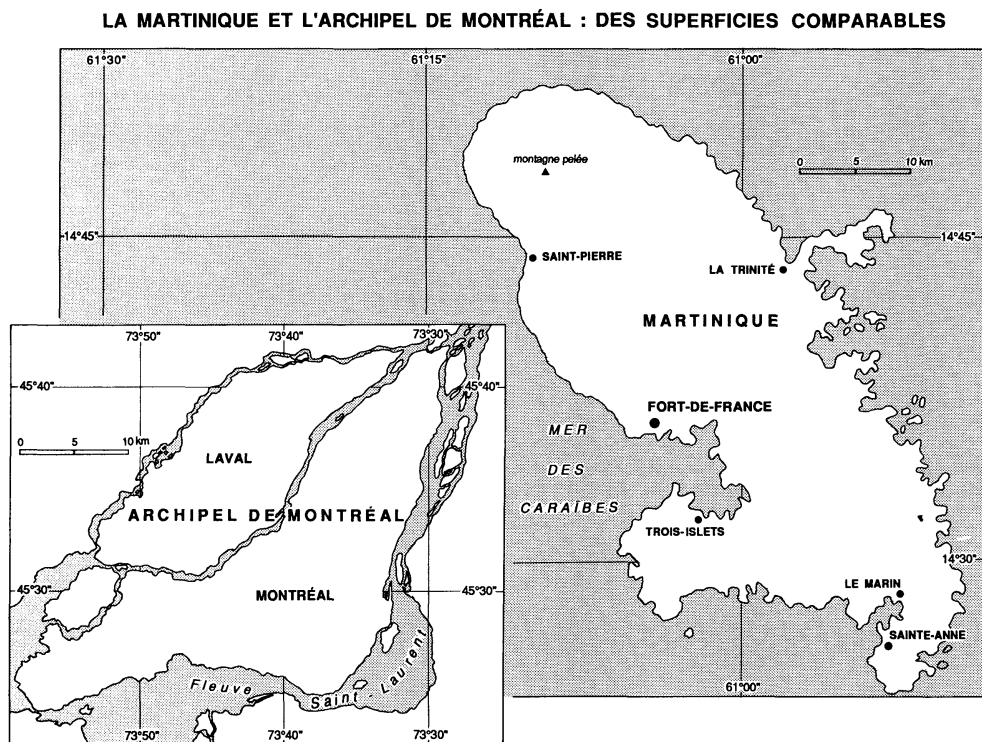
En examinant successivement ces quatre zones de contacts, nous partirons du factuel pour aboutir à des propositions méthodologiques. Mais auparavant, une mise en contexte s'impose. Voici donc quelques données

succinctes sur la Martinique et son tourisme qu'il faut avoir à l'esprit avant d'aborder ces «zones de contacts».

L'IMPORTANCE RELATIVE DU TOURISME

La Martinique, département français d'outre-mer, c'est environ 1 100 km², soit une taille comparable à l'archipel de Montréal, pour une population d'environ 300 000 habitants (figure 1). L'économie dans ces 30 dernières années est passée d'une structure dominée par les exportations à une autre dominée par les importations. Une structure des emplois qui repose sur l'administration (plus du tiers des emplois). Dans ce pays (sans activités productives), où le chômage est endémique (plus ou moins 30 %), «la population tend à devenir une population entretenue, vivant d'expédients et de transferts sociaux». Ce constat d'Albertini (1965), vieux d'une trentaine d'années, la réalité actuelle ne l'a pas encore démenti. Ni d'ailleurs cet autre constat: «on a pu dire que les structures de l'économie martiniquaise sont celles d'un pays non en voie de développement mais en voie de sous-développement».

Figure 1



Dans ce contexte, comment se positionne le tourisme? C'est une «industrie» d'exportation importante, puisque les recettes touristiques égalent la somme des autres industries d'exportations (bananes, rhum, etc.). Les emplois générés (6 %) soutiennent les mêmes comparaisons. Cela dit, si l'on change de point de vue, on peut là aussi parler de sous-développement du tourisme car ces chiffres sont trompeurs. La Martinique n'échappe pas au classique problème des impacts économiques engendrés par le tourisme international. Certes, le chiffre d'affaire de l'industrie hôtelière n'est pas négligeable (plus de 350 millions de francs lourds en 1984), mais on estime les fuites (immédiates et ultérieures) à environ 70 %. Comme intégration du tourisme à l'économie locale, il y a mieux!

Mais si, en ce sens, le tourisme en Martinique souffre de mal-développement, il est aussi l'objet de sous-développement, lorsqu'on le compare à d'autres îles de la Caraïbe. Ainsi en 1986, la Martinique offrait 2 700 chambres, ce qui la situe dans le quartile inférieur des principales destinations de la Caraïbe. En outre, le nombre de clients ayant séjourné dans les établissements hôteliers et villages de vacances s'élève à 220 000. Par conséquent, son rapport au nombre d'habitants reste nettement favorable à l'île, ce qui n'est pas le cas d'autres îles de la Caraïbe «envahies» par les touristes. Par comparaison, citons la Barbade, d'une superficie de 430 km² et d'une population de 250 000 habitants, qui, la même année, a reçu 863 700 visiteurs. Saint-Martin (la partie hollandaise), pour 41 km² et une population de 19 000 habitants, a reçu près de 440 000 visiteurs²¹. Par conséquent, si nous réduisons la capacité de charge au rapport entre le nombre de touristes et d'habitants, la Martinique, comparativement aux autres îles touristiques, est loin d'atteindre une cote d'alerte environnementale. Apparemment, ce n'est pas de sur-développement dont souffre la Martinique, mais plutôt de mal ou de sous-développement touristique. En somme, ni logiquement, ni historiquement, tourisme et gestion de l'environnement ne semblaient prêts à se rencontrer en Martinique. Pourtant l'espace de ces zones de contact existe! Voici la première, la plus commune.

L'IGNORANCE DU LOCAL ET SES CONSÉQUENCES

On ne peut pas parler de conséquences environnementales désastreuses engendrées par une vingtaine d'années de tourisme. Il n'en demeure pas moins que, structurellement, par la manière même dont étaient conçus le développement touristique et les opérations d'aménagement, des dégradations environnementales à moyen terme devaient se produire. Or, aujourd'hui, l'heure des bilans commence à sonner, ce qui favorise bien sûr une zone de contact entre tourisme et gestion de l'environnement. Citons quelques éléments de ce bilan.

Un rapport de 1986 de la DDAS indique que, sur plus de 700 points de prélèvement des eaux marines, le quart indique des «eaux polluées momentanément». Malheureusement, nous n'avons pas de renseignements sur la localisation de ces zones «momentanément polluées». Il y a donc la pollution, mais aussi l'épuisement de certaines ressources. Trop pêchés pour les besoins de la grande hôtellerie, certains crustacés se font excessivement rares. Cet épuisement

des ressources fragilise aussi les «genres de vie» locaux. Autre constat: dans la principale zone d'infrastructure hôtelière, celle des «Trois-Ilets» (qui regroupe 90 % du parc d'hébergement), la plupart des plages sont artificielles. Or, les digues construites à cet effet éloignent les courants ramenant naturellement le sable et l'entretien coûte de plus en plus cher. Enfin, dans cette même zone, à mesure d'ailleurs que le nombre de bateaux ancrés augmente, la pollution de l'eau commence réellement à se faire sentir (odeur, formation d'algues, etc.).

Bien sûr, la liste des pollutions (d'ordre esthétique, culturel, social) pourrait s'allonger. Mais elle tendrait plutôt à masquer la constatation primordiale: si pollution il y a, elle est loin d'atteindre les niveaux catastrophiques d'autres pays en voie de développement. Par conséquent, s'il y a une prise de conscience d'une crise de l'environnement associée au tourisme, cela est dû à une mouvance générale de l'esprit du temps plutôt qu'à une «urgence des faits». Ce n'est évidemment pas une raison pour rejeter l'idée d'une gestion environnementale du tourisme sous prétexte que sa source ne serait qu'un effet de mode. Bien au contraire, les éléments du bilan que nous avons donné ci-dessus peuvent s'interpréter non comme des impacts mineurs, mais comme des symptômes d'une autre façon de saisir les rapports entre les implantations touristiques et le milieu d'accueil.

En effet, lorsque des plages se polluent, s'épuisent même (tout comme le homard d'ailleurs!), c'est une partie de ce qui fait vivre une implantation touristique qui se trouve menacée. Tout se passe comme si le problème n'était plus de constater les impacts des implantations sur le milieu, mais de saisir ces éléments comme autant d'effets de seuil où des règles de production de l'implantation et du milieu d'accueil sont menacées. Nous y reviendrons dans notre dernière partie consacrée aux propositions méthodologiques.

Cela dit, surtout en comparaison avec d'autres îles (pensons à la Jamaïque), on ne peut pas dire que les «conditions objectives» sont ici réunies pour que nous nous sentions obligés d'associer tourisme et environnement dans une même problématique.

TOURISME, ENVIRONNEMENT ET IDENTITÉ NATIONALE

Cazes (1989) note que pour beaucoup de pays en voie de développement, notamment dans le bassin caraïbe, les campagnes nationales de promotion du tourisme sont lancées et utilisées pour produire une image ou un mouvement d'unité du pays. Le tourisme est alors un processus d'homogénéisation et d'individuation. Or, cette différenciation par rapport à l'autre est des plus troubles en Martinique. Le tourisme y joue un rôle, mais bien différent de celui évoqué ci-dessus.

Frantz Fanon nous a montré à quel point la Martinique se trouve écartelée entre son rejet du maître, du colonial, et l'envie de «se blanchir», signe d'avancement et de reconnaissance sociale. L'identité martiniquaise est trouble et

les autonomistes tels Gabor Masson ou Nagoué sont les premiers à le reconnaître. Le tourisme catalyse ce malaise en Martinique, car de la notion de service à celle de servilité, le transfert est possible. Le tourisme comme nouveau colonialisme est une réalité certainement ressentie par une partie de la population, une partie aussi de celle directement impliquée dans les activités touristiques. On sait que la grande hôtellerie est tenue par des chaînes étrangères, où le directeur, l'hôtel et le personnel cadre ne font que «passer» par la Martinique. En 1983, dans les grèves très dures des employés de l'hôtellerie, (Méri dien, Frantel, PLM), il était clair qu'aux conflits de classe se superposait aussi un conflit face au «métro» et au colonialiste.

Bien, mais où est donc passé l'environnement dans tout cela? Il est le vecteur par lequel peut passer un discours martiniquais qui voit dans le tourisme un nouveau colonialisme. Ainsi, l'un des groupes les plus actifs dans la défense de l'environnement a des accointances évidentes avec le syndicat le plus à gauche et autonomiste (ils ont le même responsable); le Comité de résistance à la destruction de l'environnement (CORDEM) insiste sur «la disparition des terres agricoles», dénonce «l'urbanisme de classe» et les grands projets d'implantation touristique, par exemple, un projet au «François» de 4 000 lits qui se fait en déclassant des terres, et, par conséquent, en réduisant à une peau de chagrin les chances d'autosuffisance alimentaire! La sauvegarde du patrimoine foncier agricole ne pèse pas lourd, au dire du CORDEM, face aux pressions du développement touristique. Et c'est bien les potentialités de l'autonomie agricole martiniquaise qui progressivement sont réduites à néant par le tourisme tel qu'il se pratique.

Enfin, le CORDEM montre (preuves à l'appui) que l'environnement agricole (les produits, les ressources, les cultures possibles) nous est parfois volontairement caché. Ainsi certaines études d'organismes français (tel l'ORSTOM) sont totalement introuvables en Martinique, en particulier celles qui montrent les capacités du développement agricole. Pour le CORDEM, bien sûr, il ne s'agit nullement d'un hasard.

Mais, quel paradoxe!, le CORDEM, qui est probablement l'organisme de défense de l'environnement le plus virulent, est dirigé par des hommes aux convictions indépendantistes non équivoques (et ils ne sont pas légion en Martinique). Or ceux-ci défendent leurs convictions «environnementalistes indépendantistes» en exhumant des études effectuées par l'administration coloniale ou, plus récemment, par des organismes qui en sont les héritiers directs!

Le CORDEM, il est vrai, n'est pas représentatif de la conscience environnementaliste martiniquaise, mais il cristallise et fait émerger de façon brutale ce qui est latent dans la représentation sociale de beaucoup de Martiniquais: la défiance vis-à-vis du tourisme qui peut être un point de rencontre ambiguë entre service et servilité; un ressentiment vis-à-vis du touriste parce qu'il peut ainsi incarner de façon ambiguë le «métro», le colonial. Finalement défendre l'environnement pourrait bien être l'un des canaux privilégiés par lequel la question de l'identité nationale martiniquaise pourrait s'exprimer sans qu'elle en soit l'enjeu explicite.

LE CHOC DES CONCEPTIONS ET DES PRATIQUES

Que l'on soit amené à associer environnement et tourisme, voire planification environnementale et tourisme, n'a rien d'original en soi. Ceux qui suivent de près l'évolution des discours faits par les politiciens ou par les grandes organisations comme l'OMT, savent bien que l'esprit du temps a évolué: on peut dire que les grandes déclarations, les grands objectifs du développement touristique dans les pays en voie de développement se fondent sur une vision environnementaliste. Souvenons-nous par exemple de la déclaration de Manille:

«The protection, enhancement and improvement of the various components of man's environment are among the fundamental conditions for the harmonious development of tourism. Similarly, rational management of tourism may contribute to a large extent to protecting and developing the physical environment and the cultural heritage, as well as improving the quality of life» (Inskeep, 1987).

Des esprits cyniques diront peut-être qu'il ne s'agit là que de vœux pieux destinés à masquer une réalité tout autre. Pour notre part, disons plutôt que ces déclarations de principes, si justes et importantes soient-elles, ne peuvent qu'infléchir à long terme les habitudes «ancestrales» de ceux qui font le tourisme international. Et il est vrai que pour l'instant, il y a loin de la coupe aux lèvres.

Dans leur immense majorité, les pays du tiers-monde (et qui sont les pays d'accueil du tourisme international) sont terriblement endettés. Dans des économies extrêmement fragiles où les branches traditionnelles de l'industrie d'exportation sont en pleine déconfiture (bananes, canne), comment le tourisme ne pourrait-il pas être perçu comme une bouée de sauvetage (fût-elle de ciment)? Dès lors se joue, dans le contexte très concurrentiel de la Caraïbe, une gigantesque partie de séduction auprès des principaux acteurs (chaînes hôtelières, compagnies aériennes, grossistes ou tours opérateurs) qui font et défont le tourisme international. Les pays d'accueil n'ont en général d'autre choix que de se positionner le mieux possible, c'est-à-dire de faire de leur territoire une *free-zone enterprise*. Et cela veut dire, entre autres, ne pas être très «regardant» sur le respect de l'environnement. Cela veut aussi dire accepter les quelques miettes que laissent le développement touristique international au milieu d'accueil.

En quoi la situation martiniquaise se rapproche-t-elle de celle évoquée ci-dessus? Plus qu'on ne pourrait s'y attendre pour «un département français»! Tout d'abord, n'oublions pas que l'hôtellerie est largement dominée par les chaînes internationales où les grossistes tiennent les trois quarts de la clientèle. Et lorsque nous parlons de «bouée de ciment» en évoquant le salut économique d'un pays par le tourisme international, de «miettes» que ce dernier consent à lui laisser, souvenons-nous qu'en Martinique les fuites (immédiates et ultérieures) des recettes touristiques sont évaluées à plus de 70 %. Peut-être vaudrait-il mieux parler de bouée percée.

Pourtant, à ce profil tiers-mondiste du tourisme international en Martinique, l'on pourrait opposer un autre profil façonné par le pouvoir de l'État

français. Surtout depuis les lois sur la décentralisation, la Martinique, parce qu'elle est à la fois «région» et «département», se voit attribuer des pouvoirs, des financements et des responsabilités accrues. Le dossier tourisme incombant à la région, et les lois sur la décentralisation favorisant la maîtrise locale, (l'autonomie jusqu'à un certain point), on pourrait s'attendre à ce que la Martinique profite de ce tournant historique de la politique française pour travailler sur la maîtrise locale de son développement touristique, sur une réelle intégration du phénomène touristique à l'économie et à la culture locales.

Voilà pourquoi, au moins dans les termes, cette nouvelle approche planificatrice pourrait former un contre-pouvoir face aux pratiques classiques du tourisme international. Voilà pourquoi l'on peut parler de choc des pratiques et des conceptions de l'aménagement, ce qui constitue notre troisième zone de contact.

Maintenant, sans vouloir porter un bilan définitif au bout seulement de quatre années de décentralisation, on peut tout de même esquisser ce qu'a donné cette troisième zone de contact. Les pratiques traditionnelles du tourisme ont-elles amorcé «une courbure», une évolution face au contre-pouvoir régional, en principe partisan de la maîtrise locale du tourisme, fût-il international?

Examinons très succinctement le cas des gîtes ruraux qui représentent l'archétype du récréo-tourisme, «d'un autre tourisme» dont les objectifs sont entre autres de faciliter l'intégration et l'adaptation aux réalités locales par l'hébergement en milieu rural, le développement des loisirs de plein-air, la découverte du milieu (environnemental et les traditions populaires), des activités qui intéressent aussi bien les touristes que les locaux et des activités plus intégrées à l'économie locale.

Par ailleurs, la partie nord de l'île étant une zone très défavorisée, la politique des gîtes est fortement marquée par une volonté de rééquilibrage régional. Or, de 1983 à 1986, nous sommes passés de 73 à 114 gîtes, le Nord passant de 22 à 23 et le Sud de 45 à 82! (Les 15 autres gîtes étant concentrés dans la région de Fort-de-France et des Trois-Ilets.)

D'un côté, il s'agit d'un remarquable succès si l'on tient compte de l'augmentation substantielle du nombre de gîtes. Mais, d'un autre côté, si dynamique que soit l'équipe des gîtes à Fort-de-France, elle a encore du mal à satisfaire l'objectif de rééquilibrage régional, puisque la quasi-totalité des nouveaux gîtes se localisent dans la partie sud de l'île. Échec, donc, mais dont les grossistes ne sont pas les seuls responsables. Il faut plutôt y voir l'efficacité des archétypes et imaginaires touristiques. Et la partie nord de la Martinique, bien que d'une beauté surprenante, ne colle précisément pas à ces derniers: relief accidenté et climat pluvieux, avec très peu de points de baignades sur sa côte atlantique, alors que les quelques belles plages du côté des Caraïbes sont de sable... noir!

Mais sautons d'un cran et regardons (là aussi trop succinctement) le comportement de la région: la stratégie touristique n'a pas fondamentalement changé. Il s'agit toujours et encore d'attirer les capitaux qui pourraient être investis dans le secteur hôtelier et en particulier dans la grande hôtellerie. Ne revenons pas

sur la panoplie toujours rajeunie des exemptions fiscales et autres avantages financiers et économiques consentis aux personnes comme aux entreprises. Il y a bien sûr des réorientations, par exemple, en marketing: on s'aperçoit enfin que le marché nord-américain existe et n'est pas méprisables. Mais comment appâter les clientèles et, d'abord, les grossistes? La question est loin d'être simple et ne se réduit pas, comme l'ont montré certaines études, à une question de «mauvais accueil» de la population et du personnel hôtelier local. Elle ne se réduit pas non plus à la seule question de charges fiscales trop lourdes qui obligent les hôtels à pratiquer des prix prohibitifs par rapport à la concurrence des autres îles.

Quelques études sur les avantages comparatifs de la Martinique pour les «professionnels du tourisme» ont récemment été publiées par la région. Un des avantages les plus solides réside dans l'aspect «sécurité et stabilité politique». Mais interrogeons-nous: supposons que l'inverse soit vrai, la région aurait-elle été bien placée pour publier ce résultat? Et d'autre part (toujours si le contraire était vrai), les grossistes pourraient-ils si facilement le mentionner? C'est pourtant l'un des éléments qui ressort de l'étude de Barnier *et al.* (1988) en ce qui concerne les stratégies des opérateurs québécois pour les «destinations soleil» de la Caraïbe. Ces acteurs, on le sait, sont primordiaux car ce sont eux qui ont le pouvoir de faire et défaire une destination touristique. Or, autant pour les grossistes que pour les promoteurs immobiliers qui emboîtent le pas, ce qui compte dans un pays d'accueil, c'est la précarité (bien sûr, à l'intérieur de certaines limites exploitables): précarité de la monnaie (profits de dévaluation fréquente), précarité du niveau de vie (les services et la vie bon marché pour le touriste constitue un argument de vente important), précarité institutionnelle et politique (qui permet l'obtention des contrats à des conditions avantageuses pour le promoteur ou tour), précarité des conditions économiques et sociales (ce qui permet d'employer une main-d'oeuvre bon marché).

Bref, nous caricaturons à peine en disant que promoteurs et grossistes appliquent la politique de la «sauterelle»: on identifie un espace lucratif, on le «pompe» le plus rapidement possible et le mieux possible, puis on s'en va ailleurs. Il ne s'agit pas ici d'identifier les méchants et les bons mais de saisir que face à une telle stratégie, la Martinique est plutôt mal placée.

Cela étant dit, il n'y a pas que des nouveautés de marketing; la région s'est également dotée d'une observation statistique et économique du tourisme. Initiative louable, mais peu subventionnée, elle n'aboutit qu'à combler le minimum de connaissances statistiques que toute région «touristique» possède traditionnellement sur elle-même. Mais ces «bilans du tourisme», qu'ils soient succincts ou non, sont à notre avis symptomatiques d'une politique «cosmétique». Car on peut avoir les meilleures intentions du monde, ou, si l'on veut, les actions les plus louables, elles risquent de rester lettres mortes (comme c'est le cas en Martinique depuis une vingtaine d'années) si on ne s'attaque pas à un problème fondamental, et qui nécessite, lui, l'acquisition de connaissances fondamentales: l'articulation de ces actions au phénomène touristique tel qu'il fonctionne déjà. Il y a là un phénomène socio-spatial et économique de dimension régionale qui constitue «l'organisme» sur lequel vont se greffer ces actions.

Dès lors, la maîtrise régionale du développement touristique ne peut réellement se comprendre et se construire que si nous faisons face à un certain nombre de questions. Quelles sont les macro-variables qui contraignent la maîtrise locale du développement touristique? Comment une implantation touristique mobilise-t-elle le milieu d'accueil lors de son fonctionnement? Quels sont ses effets d'un point de vue spatial, environnemental, social, économique, culturel? Y a-t-il des régularités différentes suivant les types d'équipements touristiques? Peut-on cerner des conditions différentes de la maîtrise locale suivant les équipements touristiques? C'est ce genre de connaissance fondamentale dont nous avons besoin. Cependant s'attaquer de front à la complexité des relations entre une implantation touristique et son milieu d'accueil, c'est toucher à la problématique des impacts, pour s'en démarquer profondément. Mais n'empiétons pas sur notre «quatrième zone de contact».

ENVIRONNEMENT ET CRISE DU TOURISME

Dans les années 1983, 1984 et 1985, on a beaucoup parlé de crise du tourisme en Martinique. S'agissait-il d'une crise provoquée par un tourisme aux effets dévastateurs sur l'environnement, d'une crise provoquée par la prise de conscience du mythe salvateur du tourisme international? Nullement! En fait la crise signifiait au contraire que le tourisme ne fonctionnait pas assez bien: baisse alarmante du chiffre d'affaire, de la clientèle, avec pour corollaire plus de la moitié des implantations de la grande hôtellerie déficitaires avec en plus des grèves des employés des secteurs hôteliers. Bref on s'alarmait non des conséquences d'un sur-développement mais d'un sous-développement touristique. Par conséquent (et cela est important), la compréhension qu'avaient les pouvoirs publics comme les professionnels de la crise du tourisme et des moyens éventuels d'y remédier exprimait un contexte pré-environnementaliste. Mais alors, si l'empirie ne nous y invite pas, pourquoi proposons-nous, au moins au niveau analytique, une zone de contact entre environnement et crise du tourisme? Ou, en d'autres termes, pourquoi se servir de «l'environnement» comme concept analytique si ce qui caractérise la situation réelle de la crise du tourisme semble l'exclure? N'y a-t-il pas là un contresens de notre part, un peu comme pourrait en commettre l'historien ou l'ethnologue, plaquant un sens «actuel» sur un phénomène qui lui est radicalement étranger?

Ce contresens est toujours possible; mais en discuter ici nous entraînerait trop loin dans un débat épistémologique. Pour le réduire à l'essentiel, notons que la comparaison avec l'historien ou l'ethnologue n'est pas tout à fait pertinente. Car ce que nous voulons, en essayant de saisir le phénomène touristique, la crise et le moyen d'y remédier à partir d'une perspective de gestion de l'environnement, ce n'est pas «comprendre en soi», donc, si l'on veut, coller à la réalité, mais transformer cette dernière. C'est essayer de comprendre pour agir de façon à ce que la déclaration de Manille, et les velléités d'intégration du tourisme international au milieu local ne soient plus seulement une fiction. Bien sûr, l'accueil est de se voir traité non plus de cynique ou nihiliste, mais d'utopiste. Courons ce risque. La

première question est de savoir si la greffe d'une conception (gestion environnementale) sur une réalité qui semble l'exclure est plausible, et cela au point de pouvoir transformer cette réalité elle-même. La seconde est bien sûr d'esquisser un peu plus concrètement la question du fonctionnement du tourisme à partir de cette idée de gestion environnementale. Mais revenons à la première question: la greffe est-elle plausible?

Tout d'abord, cette crise du tourisme s'exprime dans le cadre de la décentralisation. Cette dernière consacre une évolution des conceptions de la planification, qui, en une trentaine d'années, nous a fait passer de la question de la prédictibilité à celle de la reproductibilité du milieu (Soubeyran et Barnier, 1985), de l'aménagement frontal au ménagement du territoire, valorisant la maîtrise locale du développement (touristique entre autres). On saisit alors facilement la résonance existant entre la gestion environnementale et la décentralisation.

Une première passerelle concrète entre tourisme et environnement est installée. Pourtant on pourrait objecter qu'en France, les années 1980, qui ont vu naître concrètement cette conception décentralisée de la planification, furent aussi des années de «désensibilisation écologique». Cela est vrai mais n'est nullement contradictoire avec ce que nous disions plus haut. Car, si l'objet «environnement» n'accrochait plus dans les années 1980, c'est la sensibilité écologique qui progressivement a pénétré nos conceptions de la planification depuis les années 1970. Ce ne sont plus seulement les conditions de reproduction des ressources physiques auxquelles on doit être sensible lorsqu'on aménage, mais ce sont aussi celles du milieu d'accueil. C'est précisément ce qui caractérise le retour au local.

Voici donc un premier élément qui nous porte à croire que la zone de contact entre crise du tourisme et gestion de l'environnement est moins artificielle qu'on pourrait le croire.

Ensuite, de par la loi sur la décentralisation, et même si la crise se conçoit selon un mode «pré-environnementaliste», le concept d'environnement (et ce qu'il sous-tend) s'impose presque de lui-même comme un concept analytique structurant. En effet, pour la première fois en Martinique, la crise du tourisme fut identifiée, analysée, gérée par un certain nombre de tables de concertation réunissant tous les acteurs impliqués dans le phénomène touristique. Il y eut un réel effort en 1984-1985 pour saisir l'environnement du phénomène touristique, c'est-à-dire l'ensemble des acteurs fabriquant une réalité touristique qui échappe en partie à chacun d'eux. Un réel effort aussi pour saisir la nature des interconnexions qui les unissent. L'environnement nous aide à saisir à la fois la clôture du phénomène touristique et l'interconnexion.

Bref, cette notion d'environnement révèle une vision systémique du tourisme. Mais, est-ce là toute la nouveauté? Ne retrouve-t-on pas l'approche systémique bien connue dans les années 1960 et si critiquée en planification dans les années 1970? Non, précisément! Nous ne reviendrons pas sur les différences essentielles et fondamentales qui séparent la deuxième génération de l'analyse systémique centrée sur les phénomènes de l'autonomie et de l'auto-organisation.

Nous les avons analysées ailleurs (Soubeyran et Barnier, 1985; Soubeyran, 1982 et 1988b). Il y a une distinction fondamentale à faire entre la vision systémique des années 1960 en planification et ce qu'il y a de systémique dans la notion d'environnement ou de gestion environnementale. Tout d'abord, la première était le produit d'une vision centralisatrice et techniciste. L'enjeu était de contrôler la complication et la cohérence des modèles qui façonnaient nos espaces-projets (sortis tout droit des cerveaux des professionnels) et non la complexité des milieux d'accueil sur lesquels porterait l'action. Aménager dans les années 1960, c'était «planer au-dessus du local» (Soubeyran, 1986). Ensuite, ce que révélaient les professionnels de la planification, c'était l'interconnexion des phénomènes et en même temps leur confiance inébranlable dans la possibilité de la façonner et de la contrôler par l'avancement en particulier des modèles formels associés à l'outil informatique.

Aujourd'hui, la désillusion est grande de ce côté et la vision systémique s'est pour ainsi dire inversée. Le problème auquel sont confrontées les conceptions «en action» est bien la réalité de l'interconnexion des phénomènes. C'est l'environnement social et spatial turbulent qui donne aux conséquences de nos actions un parcours le plus souvent erratique, irréversible et incontrôlable. C'est la crise des conceptions de la planification. Du coup l'enjeu réside bien plus dans la construction de systèmes socio-spatiaux relativement autonomes qui puissent clôturer les conséquences de nos actions. C'est cela l'environnement d'un phénomène.

Enfin, soulignons que la notion même d'impact, née, d'une part, d'une vision systémique et centralisatrice, et, d'autre part, de la nécessité, malgré tout, de prendre en compte les conséquences (négatives) des actions sur un milieu local, change profondément de connotation. Car tout d'abord, à partir du moment où les acteurs (comprenant ceux du milieu local), façonnent ensemble dans des processus de gestion ou de design collectif sinon l'entièreté du projet, du moins le contenu qui touche à ses conditions d'insertion dans les milieux d'accueil, l'impact disparaît par définition. C'est la grande force de nouvelles pratiques planificatrices, telle «l'approche collaborative» (Soubeyran, 1988)³. Bien sûr, l'impact, au sens des conséquences imprévues de nos actions, ne disparaît pas pour autant. Mais il fait partie alors d'une logique circulaire (et non plus linéaire), puisque le regard est alors porté sur les conditions de reproduction du milieu d'accueil.

Revenons maintenant au tourisme et à la définition de sa crise. D'après ce que nous venons de dire, un tourisme en crise ne signifie plus: «Le gisement est épuisé ou non rentable, donc allons ailleurs». Il n'induit pas non plus de minimiser les impacts (la logique de l'action touristique étant radicalement étrangère au milieu d'accueil) puisque le retour au local correspond à l'intégration du tourisme au milieu d'accueil, c'est-à-dire à penser la reproduction du phénomène touristique à partir du milieu d'accueil. Dès lors le «tourisme en crise» signifie un phénomène dont les conditions de reproduction sont menacées, dont l'environnement qui le fabrique est menacé.

Voici donc quelques éléments de réflexion qui rendent possible la greffe proposée, qui rendent plausible cette zone de contact entre environnement et crise du tourisme. Cependant, reste à faire fonctionner ce renversement de perspective pour l'étude du phénomène touristique à la Martinique où la question centrale reste associée à celles de l'autonomie et de la maîtrise locale.

VERS UNE AUTRE VISION DE L'INTERACTION TOURISME — MILIEU LOCAL

Partons des implantations touristiques et des catégories qui les définissent (grande hôtellerie, tourisme diffus, enclavé). L'idée centrale est alors la suivante: ces implantations sont des actions d'aménagement qui interviennent sur un milieu vivant; c'est-à-dire un milieu complexe qui se nourrit de nombreuses boucles de reproduction (écologiques, économiques, sociales, culturelles). Mais ces mêmes implantations appartiennent aussi à ce milieu vivant; elles sont un des multiples organismes vivants qui le composent.

Toute implantation peut alors être regardée dans sa dimension «allopœtique» et «autopœtique» (Varela, 1983 et 1989). Allopœtique signifie «produire autre chose que soi-même». Par exemple, l'impact, au sens classique du terme est un produit allopœtique. Mais tout organisme peut être analysé également dans sa dimension autopœtique (c'est-à-dire se fabriquant lui-même). Autrement dit, il faut regarder dans ce que produit l'organisme, ce qui le produit. Bien entendu, plus une implantation touristique produit ce qui la produit, plus elle produit ses propres règles de reproduction, ou plus elle est capable de produire sa propre demande, d'assurer sa propre causalité circulaire, plus alors elle sera autonome.

Mais si l'on examine une implantation touristique dans sa dimension autopœtique, on comprend qu'il puisse exister un grand nombre de boucles de reproduction (financière, écologique, esthétique, culturelle) qui sont autant de dimensions différentes où se joue une autonomie sectorielle. Pour chacune d'elles, il peut exister des modalités différentes d'accrochage au milieu local: parasitaire, disjonctive, positive, prédatrice... Des modalités différentes suivant que la ressource se trouve mobilisée ou non, et utilisée en deçà ou non de son seuil de renouvellement. On saisit alors que l'autonomie d'une implantation peut rarement être uni-scalaire. C'est au contraire toute la richesse et la complexité des relations qu'entretient l'implantation avec son milieu d'accueil qu'il nous faut prendre comme objet central. Avec le risque de ne pouvoir donner une réponse unique à la question du degré d'autonomie et de maîtrise locale. Pas de réponse simple, mais multidimensionnelle où l'on pourrait identifier des patterns d'autonomie suivant les différents types d'implantations touristiques.

EN GUISE DE CONCLUSION

En partant de l'implantation touristique et en la considérant comme un organisme autopoïétique, c'est toute la problématique de l'impact et de ses méthodologies qui se trouve questionnée, peut-être renouvelée et plus adaptée à l'évolution actuelle des conceptions de la planification.

En particulier, une telle approche «autopoïétique» (ou, si l'on veut, par filières de reproduction) de l'implantation nous préserve du «syndrome géographique», selon l'expression de Barnier: c'est-à-dire la croyance que certaines implantations (pensons à la formule Club Med), parce qu'elles sont enclavées et isolées géographiquement et visuellement, sont celles qui ont finalement le moins d'impact, donc qui font le moins mal au milieu d'accueil.

Encore une fois, même si la notion d'impact fut le déclencheur d'une réflexion sur le local, elle devra se transformer profondément pour ne plus être l'expression d'une conception centralisatrice de la planification. Cela signifie pouvoir inverser les pôles de l'impact. M. Desroches, ethnomusicologue, discutant de l'interdépendance entre espace social et structure musicale, commence sa communication par cette phrase: «Dans quelle mesure un contexte d'insertion exerce-t-il un impact sur la configuration des phénomènes musicaux?». La formulation est surprenante, parce qu'elle renverse les termes de l'étude d'impact classique. Le problème, en effet, n'est plus de saisir de quelle façon l'implantation touristique «dénaturalise» le milieu d'accueil (ici les musiques locales) mais bien comment une implantation immergée dans un espace musical peut être le lieu de transformation de cet espace musical, le lieu de re façonnement de l'identité musicale et sociale et le lieu de fabrication d'une des boucles de reproduction de l'implantation touristique.

NOTES

- 1 Ce texte est une version révisée d'une communication présentée au colloque «La gestion de l'environnement et le récréo-tourisme», tenu au mois d'octobre 1988 sous les auspices de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Association professionnelle des géographes du Québec. Une première version a été diffusée dans les actes de ce colloque. Il s'inspire partiellement de certains résultats d'une recherche menée conjointement avec M. Gariépy, avec l'appui financier de l'Association départementale pour les études d'urbanisme et d'aménagement de la Martinique (ADUAM).
- 2 Ces données proviennent de l'observatoire statistique et économique, données 1986, ARTDM-Région Martinique.
- 3 L'approche collaborative est le nom donné à un processus de planification environnementale aux États-Unis qui remporte un succès grandissant depuis une dizaine d'années. Elle concerne la gestion et la résolution de conflit environnementaux complexes, par la multiplicité des acteurs impliqués (groupes environnementaux, groupes de citoyens, promoteurs, gouvernements locaux, agences, etc.); par l'antagonisme des intérêts et objectifs véhiculés par ces mêmes acteurs, par le fait même que le processus institué de planification environnementale (NEPA) permet à de nombreux intervenants de bloquer une action. Elle se définit donc comme la dernière génération des processus de participation. Elle engage tous les partenaires (c'est-à-dire tous ceux qui ont le pouvoir de

bloquer l'action) à s'impliquer le plus tôt possible dans le processus de décision, à aller au-delà de leurs intérêts, à réfléchir collectivement et à parvenir ensemble à une solution du conflit dans laquelle tous les intervenants ont le sentiment d'être gagnants (l'approche collaborative insiste beaucoup sur le jeu à somme non nulle qu'elle instaure).

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERTINI, J.M. (1965) La fausse croissance. *Économie et humanisme*, 24(163): 16-27
- BARNIER, V. et al. (1988) *Les implantations touristiques à la Martinique*. Phase 1: Les variables externes à la Martinique. Rapport de recherche non publié.
- CAZES, G. (1989) *Les nouvelles colonies de vacances*. Paris, L'Harmattan.
- DESROCHES, M. (1991) Structures musicales espace social, une interdépendance? In *Ethnomusicology in Canada*. North York, York University Press.
- INSKEEP, E. (1987) Environmental Planning for tourism. *Tourism Research*, 14: 118-135.
- MARIÉ, M. (1989) *Les terres et les mots*. Montréal. Meridiens-Klincksieck.
- SOUBEYRAN, O. (1982) Peut-on passer, une fois de plus du biologique à la polis? In *Les nouvelles forces qui façonnent l'aménagement*. Ottawa, Institut canadien des urbanistes, pp. 367-388.
- _____ (1986) La crise de la conscience planificatrice. In *Il processo Regionale, teoria e politiche del cambiamento territoriale*. Éditions de l'université de Catania.
- _____ (1988a) Richesses et ambiguïté de l'approche collaborative aux États-Unis. In *L'auto-gestion disait-on!* Paris, Presses Universitaires de France.
- _____ (1988b) Malaise dans la planification. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 37.
- SOUBEYRAN, O. et BARNIER, V. (1985) Les enjeux du virage aménagiste. *Loisirs et sociétés*, 8(1): 55-91.
- VARELA, F. (1983) L'auto-organisation: de l'apparence au mécanisme. In *L'Auto-organisation: du physique au politique*. Paris, Seuil, pp. 147-165
- _____ (1989) *Autonomie et connaissance. Essai sur le vivant*. Paris, Seuil.

(Acceptation définitive en juin 1991)

CARTOGRAPHIE

Conception: **Pierre Paradis** Réalisation: **Andrée G.-Lavoie**

Photomécanique:
Serge Duchesneau